

Coûts de la certification

Les gestionnaires en certification individuelle :

L'audit de contrôle a lieu tous les 2 ans. Il coûte 567,50€* pour 2 ans de labellisation.

Coût de contrôle	
Coût d'audit du gestionnaire individuel	Frais annuel de certification d'un gestionnaire individuel
507,5	60
567,5 € HT	

La redevance est annuelle et est demandée à la date d'anniversaire de certification. Elle s'élève à 100,00€ HT par an.

Ci-dessous un exemple de calendrier de paiement lié au Label Haie :

Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3
Audit de contrôle n°1		Audit de contrôle n°2	
Coûts de contrôle +		Coûts de contrôle +	
Redevance	Redevance	Redevance	Redevance
= 667,50 €	= 100 €	= 667,50 €	= 100 €

* coûts estimatifs de CERTIS, en vigueur pour l'année 2026

Les organisations collectives de gestionnaires (OCG) :

Les montants de l'audit de contrôle et de la redevance dépendent du nombre de gestionnaire de l'OCG. Ils sont annuels.

Ci-dessous des exemples de coût pour des OCG de taille variable :

Nombre de gestionnaires dans l'OCG	Échantillonnage	Coût de contrôle*	Coût de redevance	Total HT
5	5 gestionnaires	2 259,15 €	750 €/an	3009,15 €/an*
20	5 gestionnaires	2 259,15 €	1 500 €/an	3 759,15 €/an*
36	6 gestionnaires	2 597,48 €	2 800 €/an	5 397,48 €/an*
150	13 gestionnaires	4 965,79 €	10 000 €/an	14 965,79 €/an*

** coûts estimatifs de CERTIS, en vigueur pour l'année 2026*

*** L'échantillonnage correspond au nombre de gestionnaires contrôlés lors de l'audit de l'organisme certificateur*